



**LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES
EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS NATIONAUX DE MISE EN OEUVRE
DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM
SUR LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS**

Rapport mondial

**CONTRIBUTION DU PROJET DE GRANDE ENVERGURE DU FEM :
"ELABORATION DE PLANS NATIONAUX DE MISE EN OEUVRE POUR LA GESTION DES POLLUANTS
ORGANIQUES PERSISTANTS"**

Avril 2006

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

2. Méthodologie

3. Leçons apprises et bonnes pratiques à l'échelon mondial

Annexe 1 : Ordre du jour des réunions régionales

Annexe 2. Rapports des ateliers régionaux

Tableau 1: Pays participants aux réunions régionales et aux missions d'enquête

INTRODUCTION & METHODOLOGIE

Le présent rapport regroupe les leçons apprises et les meilleures pratiques identifiées en vue de l'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Il est le résultat d'une série de sept ateliers régionaux auxquels ont participé des représentants de 98 pays pendant la période de janvier à mars 2006.

Cet exercice faisait partie de l'élément "faîtière" du projet "Elaboration de plans nationaux de mise en oeuvre pour la gestion des polluants organiques persistants" financé par le Fonds pour l'environnement mondial et mis en oeuvre par le PNUE. A l'origine, le projet était conçu comme un projet pilote dans lequel un premier groupe de 12 pays de toutes les régions du monde devait diriger l'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre et ouvrir la voie à la réalisation systématique d'activités habilitantes dans tous les pays pouvant prétendre à recevoir des ressources du FEM. En fait, les activités habilitantes d'un grand nombre de pays ayant été approuvées beaucoup plus tôt que prévu, ce groupe de 12 pays n'a eu qu'un rôle pilote limité. Néanmoins, les directives génériques élaborées au titre du projet ont bénéficié à tous les pays.

En outre, même si cet exercice consistant à "tirer des enseignements" ne pouvait plus servir à transférer les expériences du groupe pilote de 12 pays à tous les autres, il n'en reste pas moins valable pour un certain nombre de raisons:

- Il a été une occasion, pour un grand nombre de pays participants qui en étaient à des stades différents de développement de leurs plans nationaux de mise en oeuvre, de

réunir et de partager leurs expériences et d'échanger leurs idées sur l'élaboration de ces plans;

- Il constitue un résumé utile des leçons apprises pour les pays qui ne se sont pas encore lancés dans le processus d'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre mais qui ont l'intention de le faire;
- Il a donné l'occasion aux pays participants de recenser les stratégies ayant fait leur preuve au niveau régional et les compétences qui pourraient leur être utiles;
- Il donne des informations au FEM et à ses organismes qui appuient et supervisent le programme existant d'activités habilitantes et qui participeront à l'actualisation et à la révision des plans nationaux de mise en oeuvre – en particulier pour y inclure les nouvelles substances chimiques ajoutées à la Convention;
- Il recense les problèmes et les solutions éventuelles qui pourraient contribuer aux discussions des réunions de la Conférence des Parties sur les besoins des pays en développement et à économie en transition qui sont Parties à la Convention.

Des réunions régionales se sont tenues à Fidji pour la région Pacifique, en Malaisie pour la région Asie, au Kenya pour l'Afrique anglophone, au Cameroun pour l'Afrique francophone, en Bulgarie pour l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale, au Pérou pour l'Amérique latine et à la Barbade pour les Caraïbes anglophones. Les

équipes locales chargées de l'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre dans chacun de ces pays hôtes nous ont apporté une aide considérable pour l'organisation et le déroulement des réunions; nous leur en sommes très reconnaissants et les en remercions.

Le projet pilote a financé un participant de chaque pays entreprenant des activités habilitantes relatives aux polluants organiques persistants financées par le FEM. Dans nos lettres d'invitation, nous avons précisé que le participant devait être le coordonnateur du projet ou un de ses proches collaborateurs ayant une bonne connaissance de l'élaboration du plan national de mise en œuvre du pays. En réalité, quelques pays dont certains commençaient tout juste à élaborer leur plan national de mise en œuvre ont décidé de financer la présence de participants supplémentaires sur le budget de leur projet.

Au Cameroun et au Pérou, les réunions du se sont tenues en français et en espagnol respectivement, alors que celle organisée en Bulgarie a bénéficié de l'interprétation simultanée en russe et en anglais.

D'autres réunions se sont tenues en anglais. Nous pensons que ces arrangements ont permis aux participants de s'exprimer le plus possible dans une langue où ils étaient à l'aise pour qu'ils puissent faire comprendre leurs points avec précision. Par souci de cohérence, dans l'Annexe 2 nous avons traduit en anglais uniquement les rapports des réunions tenues au Cameroun et à Lima.

Nous sommes tout à fait conscients que le succès de la Convention au niveau national repose souvent sur le dévouement et l'idéal d'un nombre relativement restreint de personnes engagées qui dirigent les activités habilitantes ou y participent. Dans ce document, notre intention a été de leur donner le moyen de faire entendre plus largement leurs "voix". Nous ne doutons pas que les lecteurs, notamment ceux qui ont participé aux réunions et aux missions d'enquête, trouveront leurs idées reflétées dans les tableaux et annexes présentés ici.

PNUE
Avril 2006

METHODOLOGIE

La méthode utilisée pour compiler les résultats présentés ici est simple. Le même ordre du jour a été utilisé pour tous les ateliers. Il figure à l'Annexe 1 et identifie les six domaines principaux à examiner:

- préparation des inventaires concernant les polluants organiques persistants et évaluation des capacités nationales;
- définition des priorités nationales concernant les polluants organiques persistants pour les relier aux priorités nationales de développement et aux Plans d'action;
- impacts des POP et coûts et bénéfices résultant de l'action;
- gestion de projet et organisation des opérations; mécanismes de coordination,
- participation, engagement et responsabilité des parties prenantes;
- législation et réglementation, contrôle et exécution.

Les trois premiers domaines représentent les éléments techniques de l'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre et correspondent en gros aux étapes 2, 3 et 4 du schéma en 5 étapes présenté dans les directives originales concernant les activités habilitantes dans le domaine des polluants organiques persistants publiées par le FEM en mai 2001. Ces directives originales constituent la base de toutes les propositions d'activités habilitantes relatives aux POP, quelle que soit l'institution qui les appuie.

Les trois derniers correspondent à des questions intersectorielles considérées comme d'importance fondamentale pour la réussite de

l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre et de son exécution ultérieure.

A chaque réunion, un groupe de travail a examiné chacun de ces six domaines. L'ordre du jour de chaque groupe comprenait un certain nombre de sujets susceptibles de stimuler le débat. Il a été bien précisé aux groupes de travail qu'il ne s'agissait ni de thèmes obligatoires ni de questions auxquelles il leur fallait répondre. Certains groupes les ont utilisés comme cadre pour leurs discussions et leurs rapports, d'autres ont choisi de les ignorer et de travailler de façon indépendante. L'ordre du jour prévoyait que les trois premiers sujets devaient être traités en parallèle par les groupes de travail pendant une séance d'une demi-journée. Les groupes ont ensuite fait rapport à la séance plénière suivante de manière à pouvoir inclure dans le rapport les commentaires additionnels des participants. Ce schéma s'est ensuite répété pour les trois questions intersectorielles restantes. Les rapports des six groupes de travail pour chaque réunion constituent le résultat pour la région concernée.

Ces rapports régionaux figurent à l'Annexe 2. Les lecteurs se rendront compte que les résultats des différents groupes de travail et des réunions régionales varient considérablement. Certains groupes et réunions ont décidé de présenter leurs résultats sous forme d'exposés en PowerPoint, d'autres sous forme de textes. Certains ont préféré mettre au point une série de recommandations, d'autres encore ont choisi d'exprimer la diversité des points de vue représentés dans leurs groupes. En préparant le présent rapport mondial, nous n'avons rien changé aux rapports des réunions par rapport à leur format original ni édité leur contenu. Ainsi, nous pensons que les rapports représentent

véritablement les vues des participants des régions auxquelles ils appartiennent.

Le projet a également recruté 4 experts régionaux à l'appui des ateliers régionaux. Ceux-ci ont participé aux ateliers mais ils ont également entrepris une série de missions auprès des pays pour fournir des informations plus approfondies concernant des expériences spécifiques. Au total, 22 pays ont été sélectionnés pour des missions de récolte de données. Les pays n'ont été choisis que s'ils avaient terminé l'élaboration de leurs plans nationaux de mise en oeuvre ou s'ils en étaient à un stade avancé. Des efforts ont été déployés pour arriver à une représentation équilibrée au niveau mondial et pour garantir que, dans chaque région, une mission était effectuée dans les pays appuyés par différentes institutions. Le Tableau 1 donne la liste des pays visités.

Le présent rapport mondial est le résultat des rapports régionaux et de ceux des missions de récolte de données. Il a été préparé par les quatre experts régionaux avec l'aide du PNUE. En établissant le rapport mondial, l'équipe n'a pas ajouté de priorités ni hiérarchisé les questions recensées et, dans chaque section des tableaux du Chapitre 2, elles sont énumérées uniquement de façon à regrouper des idées similaires. De même, nous avons essayé tout au long du rapport de limiter les entrées à des commentaires tirés directement des réunions régionales ou des missions. Ainsi, le rapport donne un tableau d'ensemble de l'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre présenté par les équipes des pays et non par les institutions internationales et leurs experts conseillers.

Tableau 1: Pays participant aux réunions régionales et aux missions de récolte de données

1.	Albanie	27.	Guinée équatoriale	54.	Mexique	80.	Slovaquie
2.	Antigua et Barbuda	28.	Ethiopie	55.	Micronésie (Etats fédérés de)	81.	Slovénie
3.	Argentine	29.	<i>Fidji (hôte)</i>			82.	<i>Sri Lanka</i>
4.	Arménie	30.	Gabon	56.	<i>Moldova</i>	83.	Sainte-Lucie
5.	Bangladesh	31.	Gambie (La)	57.	Mongolie	84.	République arabe syrienne
6.	Barbade (hôte)	32.	Géorgie	58.	<i>Maroc</i>	85.	<i>Tadjikistan</i>
7.	Bélarus	33.	Guatemala	59.	Mozambique	86.	<i>Tanzanie</i>
8.	Belize	34.	Guinée	60.	Nauru	87.	Thaïlande
9.	Bénin	35.	Guinée Bissau	61.	Népal	88.	Togo
10.	<i>Bolivie</i>	36.	Haïti	62.	<i>Nicaragua</i>	89.	Tonga
11.	Botswana	37.	Hongrie	63.	Niger	90.	Tunisie
12.	Brésil	38.	Inde	64.	Nigéria	91.	Tuvalu
13.	Bulgarie (hôte)	39.	Indonésie	65.	Pakistan	92.	Ouganda
14.	Burkina Faso	40.	<i>Jamaïque</i>	66.	Palau	93.	Ukraine
15.	Cambodge	41.	Kazakhstan	67.	Panama	94.	Uruguay
16.	<i>Cameroun (hôte)</i>	42.	<i>Kenya (hôte)</i>	68.	Papouasie Nouvelle Guinée	95.	Vanuatu
17.	République Centrafricaine	43.	Kiribati	69.	Paraguay	96.	<i>Vietnam</i>
18.	Chili	44.	Kirghizistan	70.	<i>Pérou (hôte)</i>	97.	Zambie
19.	<i>Chine</i>	45.	Lettonie	71.	Philippines	98.	Zimbabwe
20.	Comores	46.	Lituanie	72.	<i>Pologne</i>		
21.	Costa Rica	47.	Macédoine	73.	République du Congo		
22.	Côte d'ivoire	48.	Malawi	74.	République Dominicaine		
23.	Cuba	49.	Malaisie (hôte)	75.	Fédération de Russie		
24.	République démocratique du Congo	50.	Mali	76.	Samoa		
25.	Dominique	51.	Iles Marshall	77.	Sao Tomé-et-Principe		
26.	Equateur	52.	Mauritanie	78.	Sénégal		
		53.	Maurice	79.	Serbie et Monténégro		

Les pays dont le nom est en **gras** sont ceux qui ont participé au projet pilote de 12 pays: le Liban y participe également mais il n'a pas pu être représenté à une réunion régionale. Les pays dont le nom est en *italique* ont été sélectionnés pour des missions de récolte de données. La *Jordanie* a également été visitée mais n'a pas pu assister à une réunion régionale.

LEÇONS APPRISSES AU NIVEAU MONDIAL ET BONNES PRATIQUES

- 3.1 Gestion des projets et organisation des opérations
- 3.2 Directives disponibles
- 3.3 Mécanismes de coordination, participation, engagement et responsabilité des parties prenantes
- 3.4 Législation et réglementation, contrôle et exécution
- 3.5 Inventaires des polluants organiques persistants et évaluation des capacités nationales
- 3.6 Définition des priorités nationales relatives aux POP et établissement de liens avec les priorités et les plans d'action nationaux de développement
- 3.7 Impact des polluants organiques persistants et coûts et bénéfices de l'action

3.1 GESTION DES PROJETS ET ORGANISATION DES OPERATIONS

Leçons apprises	Bonnes pratiques adoptées par les pays
<p>Activités des projets et échéanciers prévus</p> <p>La majorité des équipes nationales n'ont pas été en mesure de respecter les délais prévus¹, notamment pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• changement de gouvernement,• instabilité politique,• changement des équipes et du coordonnateur des projets,• retard dans le transfert et le déblocage des fonds• retard des opérations dû à la bureaucratie (par ex. communication par la voie hiérarchique) <p>L'échéancier pour l'élaboration du plan national de mise en œuvre n'a pas été bien étudié.</p> <p>La formation en matière de gestion des projets n'a pas été dispensée assez tôt et la connaissance de la Convention était insuffisante</p>	<p>Fixer et évaluer un échéancier réaliste (par ex. en tenant compte des conditions locales et du mode de fonctionnement).</p> <p>Bien planifier le projet par:</p> <ul style="list-style-type: none">la constitution d'équipes spécialesla création de sous-comitésl'organisation d'ateliers et de réunions préliminaires pour exposer les objectifs, le champ d'application et les résultats attendus du projet <p>Désigner une équipe expérimentée et comité de planification national (CPN)</p> <p>Le CPN doit être crédible et accepté par le ministère compétent</p>
<p>Rôle et valeur des consultants locaux et internationaux</p> <p>Dans de nombreux pays, il existe des compétences locales mais elles sont insuffisantes².</p> <p>Un mandat peu clair ou trop ambitieux limite les candidatures et retarde le processus de sélection</p> <p>Recrutement de consultants locaux et internationaux hautement qualifiés pour accomplir les tâches</p> <p>La participation des fonctionnaires de l'Etat est indispensable pour renforcer les capacités nationales, le sens de la responsabilité et la viabilité</p> <p>Les consultants internationaux ont transmis leurs connaissances plus étendues en matière de mise en œuvre et aidé à identifier les tâches et le processus du plan national de mise en œuvre</p>	<p>Participation des organismes gouvernementaux pertinents au processus d'élaboration du plan national de mise en œuvre pour assurer le suivi de son application</p> <p>Sélection libre et souple des consultants</p> <p>Mise au point d'un mandat approprié sur le plan local</p> <p>Mandat élaboré avec l'appui de l'Agent d'exécution</p>

Organisation

Une équipe isolée de gestion de la mise en oeuvre n'est pas garante de sa viabilité
Une bonne interaction entre le coordonnateur national et les principales parties prenantes est essentielle pour faciliter le processus

Création d'équipes spéciales dirigées par les principales parties prenantes représentatives (par ex. dans le cas des PCB, par un représentant d'une compagnie d'électricité)

Notes de bas de page

1. L'expérience acquise tant dans le cadre du projet pilote auquel participent 12 pays et plus largement dans les quelques 125 pays ayant entrepris des activités habilitantes avec l'appui du FEM montre que seules quelques équipes chargées des plans nationaux de mise en oeuvre sont en mesure de terminer leur travail pendant les deux ans que dure le projet
2. Pour respecter les délais du projet, il faut faire appel à des compétences locales à des moments particuliers. Ceci peut s'avérer difficile dans les pays qui n'ont qu'un petit "réservoir" de consultants et que ceux-ci sont occupés. Dans certains pays, alors qu'il a été possible de trouver des compétences locales, les mandats définis par les équipes de projet n'ont pu être pleinement respectés. Un pays a résolu ce problème en modifiant le mandat dans le cadre de négociations avec l'organisme ayant fait l'offre la meilleure – ce qui a permis d'arriver à un résultat mutuellement satisfaisant.

3.2 DIRECTIVES DISPONIBLES

Leçons apprises

Les directives sont un point de départ utile mais il faut toujours les adapter aux conditions et aux expériences locales. Les documents d'orientation régionaux disponibles présentent un avantage pour les pays

Les équipes nationales ont estimé qu'il est difficile d'obtenir du matériel d'orientation et des outils y relatifs, y compris ceux qui sont préparés à l'échelon régional, parce qu'il n'y a pas de source commune

Il existe des directives pour les inventaires de pesticides qui sont des polluants organiques persistants mais elles ne sont pas facilement accessibles.

Il existe des directives pour les inventaires de PCB mais elles doivent être améliorées et comprendre des informations concernant les marques et les produits non énumérés dans le document original mais que l'on trouve dans de nombreux pays

Le matériel de directives s'est avéré utile pour l'évaluation préliminaire des dioxines et des furanes mais il convient de l'actualiser et d'inclure des directives pour l'évaluation de l'hexachlorobenzène (HCB) et des polychlorobiphényles (PCB) résultant d'une production non intentionnelle

Il manque des directives appropriées pour une analyse socio-économique et la communication des risques

Les pays ont besoin de directives sur la mobilisation des ressources et pour comprendre les mécanismes de financement disponibles à l'appui des mesures prises au sujet des POP

3.3 MECANISMES DE COORDINATION, PARTICIPATION, ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DES PARTIES PRENANTES

Leçons apprises/ Expériences	Bonnes pratiques
<p>Développer le sens des responsabilités des pouvoirs publics, le soutien des ministères, l’engagement et l’appui des parties prenantes; Comités nationaux de coordination, formation et appui constant pendant tout le processus d’élaboration des plans nationaux de mise en œuvre</p> <p>La participation des pouvoirs publics et des institutions n’a pas toujours atteint le niveau nécessaire pour assurer des actions de suivi Les rôles définis et convenus des ministères et autres parties prenantes participant aux comités nationaux de coordination pendant la première étape ont facilité la collaboration L’engagement et l’appui de certaines parties prenantes étaient limités du fait que: elles ne comprenaient pas très bien quel était leur rôle les représentants n’avaient pas le statut voulu certains représentants avaient été remplacés elles avaient des aspirations différentes</p>	<p>Collaboration des ministères dans les comités nationaux de coordination et définition de leurs rôles pendant la phase de mise en œuvre; réunions fréquentes des comités nationaux de coordination afin d’informer les institutions pour qu’elles maintiennent leur engagement Utilisation des comités existants pour les problèmes relatifs aux substances chimiques Institutionnalisation de la gestion des POP dans la législation nationale Sensibilisation des politiciens et des parlementaires de niveau élevé Conclusion de mémorandums d’accord entre le ministère hôte et les autres parties prenantes Participation des parties prenantes à tous les stades du processus d’élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre (ministères, secteur privé et ONG) Délégation d’activités à différentes parties prenantes</p>
<p>Partage de l’information et des connaissances avec les parties prenantes</p> <p>La participation des parties prenantes a été améliorée grâce à des ateliers où des questions pertinentes ont été abordées L’équipe de projet avait planifié l’échange d’informations par différents moyens (page Web, courriels, etc.) en fonction des réalités régionales spécifiques Dans certains pays, pas de participation des points focaux sur les POP Les médias importants pour atteindre le public en général comprenaient toutes les techniques disponibles à l’échelon national – ateliers et théâtre,</p>	<p>Visite des équipes spéciales à chaque partie prenante Elaboration d’une stratégie de communication plurielle et diversifiée en gardant à l’esprit les réalités et les besoins nationaux</p>

brochures et articles de presse, radio et télévision et Internet.

- Dans un certain nombre de pays, des sites Web concernant les POP ont été créés, et ceci a été utile pour le partage des informations au sein du pays, la région et sur le plan international mais beaucoup ne sont pas à jour, ne sont pas faciles à utiliser et ne sont pas fonctionnels

Création d'un site Web fonctionnel sur les POP, avec des ressources financières pour permettre des actualisations fréquentes

Echange d'informations aux niveaux régional et international

Les informations mises à la disposition d'autres pays (réunions bilatérales, trilatérales, ateliers régionaux, etc.) ont aidé à partager des expériences, à mieux comprendre le processus, à établir et renforcer la coopération et à identifier les compétences disponibles dans la région

Questions relatives aux plans nationaux de mise en oeuvre soumises aux institutions régionales
Echange d'informations et partage de compétences entre les coordonnateurs nationaux des projets et les membres des équipes spéciales parmi les pays de la région

Inclusion des organisations non gouvernementales

Le rôle important des ONG a été reconnu mais, dans certains pays, leur manque de connaissances et de capacités a limité leur participation aux différentes tâches

Dans certaines régions, il a été nécessaire d'offrir des incitations aux parties prenantes pour qu'elles participent à des réunions, y compris dans certains pays à celles des comités nationaux de coordination

Véritable participation des parties prenantes tout au long du processus pour:
Renforcer la capacité des ONG à participer à l'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre, le cas échéant en allouant des fonds pour qu'elles participent à:
des réunions et des ateliers
des activités de formation

Engager des ONG pour des tâches spécifiques: notamment faire participer des ONG d'intérêt public à des campagnes de sensibilisation
Identifier des problèmes communs et trouver des solutions acceptables pour tous¹

Le secteur industriel a été invité à s'associer au processus d'élaboration des plans nationaux de mise en oeuvre mais il a parfois refusé

Faire participer le secteur privé à des tâches telles que présentation de rapports, inventaires et planification de l'action, y compris le calcul de son coût.

Les milieux académiques ont généralement participé aux inventaires et à l'élaboration des plans d'action

Impliquer les milieux académiques dans des tâches spécifiques telles que compilation et mise à disposition de données existantes,

conception et mise en œuvre d'activités de formation.

Développer des actions au-delà du ministère "concerné"

Il est important de sensibiliser rapidement les milieux politiques pour obtenir l'engagement des différents ministères.
La délégation de tâches aux ministères responsables est efficace pour bénéficier de leurs compétences et garantir leur participation active au projet et après

Partage des responsabilités pour des tâches spécifiques entre les différents ministères pendant le processus de planification et d'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre
Définition des rôles et responsabilités spécifiques du comité national de coordination (CNC) et de ses membres

Obtenir l'approbation des plans nationaux de mise en œuvre et des plans d'action et leur acceptation par les parties prenantes

Le processus de consultation pour partager des points de vue et des plans avec d'autres parties prenantes s'est avéré très efficace
Il est important d'avoir une stratégie de mobilisation des ressources pour accompagner les plans d'action²

La participation des parties prenantes à l'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre dès le début facilite le bon fonctionnement du processus d'approbation et le renforcement des capacités d'application
Activités de sensibilisation à un niveau élevé

Notes de bas de page:

1. La Convention de Stockholm demande aux Parties de réduire au minimum les émissions de dioxines et de furanes qui sont, entre autres, liées à des pratiques de brûlage. Alors que le Ministère de l'environnement est généralement responsable de la réglementation en matière d'incinération, il est moins probable qu'il le soit pour les opérations de brûlage. Les tentatives de réglementation ou d'interdiction des opérations de brûlage à ciel ouvert exigeront un consensus entre les ministères ayant des mandats appropriés
2. Après avoir participé à des activités de sensibilisation, une petite société a décidé d'introduire le principe de gestion écologiquement rationnelle dans ses propres pratiques. Plus de deux cents transformateurs hors d'usage dont la teneur en PCB était inconnue ont été recensés. La société ne pouvait pas se permettre de faire des essais complets; elle a donc signé un "contrat" avec des "recycleurs" parallèles des métaux qui achetaient de vieux transformateurs. Aux termes de ce "contrat", la société accepte de vendre les transformateurs sans PCB à un prix fixé mais de garder ceux qui en contiennent. En échange, les recycleurs parallèles acceptent d'analyser l'huile des transformateurs à l'aide du matériel d'essais. Le coût des essais est compensé par le prix d'achat inférieur convenu avec la société. Les recettes de la société provenant de la vente des transformateurs sans PCB contribuent aux coûts de stockage améliorés des autres équipements contenant des PCB.

3.4 LEGISLATION & REGLEMENTATION, SUIVI & APPLICATION

Leçons apprises	Bonnes pratiques
Législation & réglementation conformes aux obligations découlant de la Convention	
<p>Dans certains pays, l'examen de la législation a été insuffisant, notamment pour les raisons suivantes:</p> <p>Manque de compréhension des interventions nécessaires</p> <p>Manque de compétence juridique dans le domaine des problèmes environnementaux internationaux et des accords sur l'environnement</p> <p>Une analyse des lacunes s'est avérée essentielle pour bien comprendre le cadre réglementaire des POP</p> <p>Les pesticides sont généralement réglementés mais leur réglementation ne couvre pas nécessairement l'intégralité de leur cycle de vie. Par contre, les produits chimiques industriels ne le sont bien souvent pas</p> <p>L'application de mesures souples, comprenant des directives, des instructions et des incitations à l'utilisation de produits de remplacement a été utile pour améliorer l'application des instruments juridiques</p> <p>L'élaboration d'une législation spécifique sur les POP:</p> <p>a garanti la couverture complète des obligations</p> <p>s'est avérée plus efficace que l'amendement d'une série de lois existantes</p> <p>a établi des lois là où il n'y en avait pas pour d'autres produits chimiques</p> <p>Il a été difficile de commencer à améliorer la législation sectorielle pour satisfaire aux obligations découlant de la Convention mais cet exercice a eu des avantages du point de vue couverture et viabilité</p>	<p>L'élaboration ou l'actualisation d'un profil national de gestion des produits chimiques au début du processus aide à comprendre le cadre réglementaire et à identifier les responsabilités imprécises, les lacunes et les chevauchements</p> <p>Recours aux services d'un juriste consultant qui collaborera avec les experts techniques pour examiner le cadre juridique</p> <p>L'analyse des coûts donne une base solide à l'établissement d'une bonne législation</p> <p>Une législation spécifique aux POP, reprenant les prescriptions de la Convention de Stockholm, complète utilement les législations applicables à d'autres secteurs</p> <p>Il est utile, pour satisfaire à toutes les obligations découlant de la Convention, d'amender le cadre réglementaire existant de façon à ce qu'il couvre l'intégralité du cycle de vie des produits chimiques</p>

Contrôle et interdiction des POP et suppression du commerce illicite de substances et produits chimiques qui sont des polluants organiques persistants

Il est important, pour contrôler le commerce des POP, que les services des douanes participent à la planification des mesures à prendre et que les fonctionnaires des douanes soient mieux sensibilisés

La formation des fonctionnaires des douanes à l'identification des produits (par exemple matériel d'essais pour les PCB) est efficace mais il faut encore mettre au point des outils et des directives

En l'absence de législation sur les POP, la délivrance de permis s'est avérée efficace pour contrôler le commerce et l'utilisation des produits chimiques

Sensibiliser le public et encourager l'utilisation de produits de remplacement et de méthodes écologiquement rationnelles pour réduire la demande de substances et de produits chimiques interdits

Coopérer au niveau régional pour introduire des codes douaniers spécifiques pour les substances chimiques, les produits et les déchets qui sont des POP

Contrôle et exécution

Le contrôle et l'exécution de la législation ont été entravés dans certains pays par un manque de volonté politique

Les politiques nationales et internationales de réduction des services publics milite contre des ressources humaines additionnelles pour assurer le contrôle et l'exécution des dispositions législatives

Absence ou insuffisance de l'infrastructure de contrôle, par exemple capacité des laboratoires

Dans de nombreux pays, manque de capacité et de cadres institutionnels pour assurer le respect des lois

Dans certains pays, la décentralisation des structures chargées de l'application de la législation est efficace

Dans certaines régions, la coordination transfrontière et la coopération régionale se sont avérées possibles et bénéfiques

Dans certains pays, une répartition claire des responsabilités et une coopération étroite entre les différents organismes de contrôle ont pour résultat une plus grande efficacité au niveau du suivi et de l'application

Engagement des pouvoirs locaux en matière de contrôle et d'exécution

Le fait de s'appuyer sur les initiatives existantes et la coopération transfrontières présente des avantages importants

3.5 INVENTAIRES DES POP ET EVALUATION DES CAPACITES NATIONALES

Leçons apprises	Bonnes pratiques
<p>Acquisition de l'information pour les inventaires des POP grâce à l'assistance des parties prenantes</p> <p>Il a été important dans certains pays d'amener des institutions spécifiques ayant déjà un mandat à compiler et maintenir des inventaires adaptés aux POP</p> <p>La participation directe du secteur industriel a été nécessaire pour obtenir des informations</p> <p>Au départ, beaucoup de parties prenantes avaient beaucoup de réticence à coopérer par crainte de conséquences indésirables</p> <p>L'emploi des registres, inventaires et séries de données précédents et de personnels qualifiés a constitué un point de départ efficace</p> <p>Le dossier établi par le PNUE a été un excellent point de départ pour les inventaires de dioxines et de furanes mais:</p> <ul style="list-style-type: none">les facteurs d'émission indiqués dans le document ne convenaient pasles renseignements fournis par le secteur étaient inexistantes ou difficiles à classer par rapport aux catégories de sourcesil était difficile d'obtenir des données brutes des entreprises <p>Dans certaines régions, les inventaires des POP ont donné l'occasion d'étudier des problèmes environnementaux plus larges</p> <p>Les inventaires ne reflètent pas la contribution du secteur informel et ils ont moins de valeur lorsque ce secteur représente une part importante de l'activité économique</p> <p>Il est important de maintenir et d'actualiser les archives en vue d'échanges d'informations et d'établissement de rapports; des dispositions institutionnelles doivent être prises à cet effet</p> <p>Dans de nombreux pays, il n'a pas été possible de dresser des inventaires nationaux complets dans les délais et dans les limites des budgets disponibles pour les projets d'activités habilitantes</p>	<p>Entreprendre dès le début des activités de sensibilisation pour expliquer le but des inventaires et les objectifs de la Convention de Stockholm afin d'éviter que les parties prenantes retiennent des informations</p> <p>Faire participer les centres provinciaux d'inspection à la collecte de données</p> <p>Entreprendre des activités de vulgarisation (questionnaires, appels téléphoniques, entretiens face à face) pour obtenir des renseignements pour les inventaires initiaux</p> <p>Adopter une approche intégrée à l'établissement des inventaires¹;</p> <p>Définir la portée et le statut des inventaires en tant que point de départ pour établir la méthodologie y relative</p> <p>Considérer les inventaires comme des documents évolutifs</p> <p>Relier les inventaires des PCB à des systèmes d'étiquetage faisant partie intégrante d'un registre des PCB pour en assurer la durabilité</p>

Présentation et validation de l'information des inventaires

Dans certains pays, lorsque la responsabilité concernant un sujet déterminé était partagée entre différents ministères, il a été difficile d'harmoniser les résultats obtenus avec des méthodes et des mandats différents².
La coopération entre les parties prenantes a permis de vérifier les informations

Les ateliers peuvent servir à présenter les résultats, à valider les inventaires et à dégager un consensus
Etablir une base de données ou un système de gestion des données communs pour le stockage, le traitement, le partage et la présentation des informations

Définition des autres travaux nécessaires pour préparer des inventaires plus complets et détaillés

Les pays reconnaissent que les inventaires ne sont pas complets et que ce sont des documents évolutifs qui doivent être complétés
Des modèles améliorés, des outils techniques et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les inventaires

Les mandats pour la suite des travaux devraient être clairs et intégrés dans le cadre réglementaire³
La création d'une unité spécifique pour les POP est une approche valable pour soutenir les efforts

Notes de bas de page

1: Par exemple en incluant des pesticides périmés autres que des POP lorsqu'ils devraient être gérés dans le cadre de toute activité sur les pesticides périmés qui sont des POP,

2. Généralement les ministères de l'agriculture et de l'environnement et leurs agences se partagent le contrôle des pesticides mais avec des méthodes et des instruments législatifs différents. Un pays au moins a signalé qu'il y avait des conflits au sein du projet et entre les ministères en raison des méthodes de travail différentes et irréconciliables utilisées pour dresser les inventaires de pesticides. Ce problème n'a pu être réglé qu'en établissant conjointement un autre inventaire dans lequel les différences de résultats ont pu être résolues sur le terrain.

3. Inventaires traduits en règlements spécifiques pour l'identification, l'étiquetage, l'enregistrement, le stockage et l'élimination des équipements relatifs aux PCB, y compris conséquences au niveau de la gestion des déchets. Responsabilités des centres d'inspection clairement définies (environnement, énergie) assorties de procédures de contrôle et de présentation des rapports.

3.6 DEFINITION DES PRIORITES NATIONALES CONCERNANT LES POP POUR LES RELIER AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT ET AUX PLANS D'ACTION

Leçons apprises	Bonnes pratiques
<p>Procédures pour discerner les liens entre les objectifs POP "techniques" et les politiques et stratégies nationales</p> <p>Dans certains pays, les changements fréquents des politiques et des stratégies résultant d'un changement au niveau politique ont joué contre l'établissement de liens forts avec les priorités concernant les POP</p> <p>Les pays ont utilisé des méthodes différentes pour établir des liens entre les stratégies relatives aux POP et les autres politiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des cadres politiques Intégration des priorités concernant les POP dans les stratégies de gestion des déchets et des produits chimiques et de protection de l'air Reconnaissance du fait que les POP sont des obstacles non tarifaires au commerce (par ex. résidus de pesticides dans les exportations de produits alimentaires) Relier ces tâches aux autres accords bilatéraux et multilatéraux sur l'environnement <p>Beaucoup de pays ont eu des difficultés à établir des liens entre les problèmes concernant les POP et les priorités nationales de développement parce qu'ils ne pouvaient pas discerner ou prouver les incidences directes des POP au niveau national</p>	<p>Faciliter la coopération entre les ministères et les organismes de coordination des POP/ produits chimiques afin de renforcer les liens entre les mesures prises au sujet des POP et les autres politiques</p> <p>Une première mesure pratique consiste à établir des liens entre les stratégies à un niveau technique plutôt qu'à des niveaux plus élevés^{1,2}</p>
<p>Procédures les plus performantes pour la préparation des plans d'action et choisir les</p> <p>Les priorités sont mieux définies en consultation avec les parties prenantes</p> <p>Identifier une gamme d'options de gestion potentiellement réalisables avec les parties prenantes et les consultants internationaux</p> <p>Des consultations répétées ont été nécessaires pendant l'élaboration des plans d'action</p> <p>Pour amener le public à accepter les plans d'action, il a fallu le faire participer à leur conception et le sensibiliser très tôt</p> <p>Les consultants internationaux ont joué un rôle très utile par leur expérience plus étendue</p>	<p>mieux adaptées</p> <p>Elaborer des plans d'action qui soient compatibles avec le cadre réglementaire national et tiennent compte des capacités et conditions locales</p> <p>Amener les parties prenantes à participer activement à la sélection des options les plus appropriées et à l'élaboration des plans d'action</p>

Notes de bas de page

1. La Convention de Stockholm demande aux Parties de réduire au minimum leurs émissions de dioxines et de furanes. L'incinération des déchets d'hôpitaux est reconnue comme une source potentielle d'émissions. Les efforts déployés pour réduire les émissions résultant de l'incinération des déchets ont été associés avec succès à d'autres efforts plus larges déployés dans le cadre des systèmes de santé d'un certain nombre de pays afin d'améliorer la gestion des déchets grâce à des programmes de réutilisation, de recyclage et de réduction des déchets au minimum.

2. Un pays a reconnu que le contrôle défectueux de l'incinération des déchets et des émissions du secteur des transports contribue de façon importante au total des émissions non intentionnelles de POP. L'équipe chargée de l'élaboration du plan national de mise en oeuvre a utilisé les activités et les fonds du projet pour soutenir les efforts de révision des stratégies nationales de gestion des déchets et de transport ce qui a été dans l'intérêt de tous.

3.7 IMPACTS DES POP ET LES COÛTS ET BÉNÉFICES RESULTANT DE L'ACTION

Enseignements

Identification des groupes de gens et de l'environnement menacés par les risques des POP

Beaucoup de pays avaient déjà réalisé des études spécifiques, généralement dans le cadre de programmes internationaux, sur les risques que font peser les POP sur leurs populations et certains secteurs environnementaux mais la plupart des pays ont considéré qu'il était difficile voire impossible d'établir des liens de causalité et d'évaluer l'impact des POP

Dans certains pays, l'évaluation de l'exposition au danger se fonde sur les émissions provenant de sources recensées dans les inventaires

Certains pays ont admis qu'il était nécessaire d'évaluer l'impact des POP sur la santé de l'homme aux niveaux régional et mondial au lieu de le faire de façon dispersée au niveau national

Certains pays ont planifié des actions en fonction des sources et considèrent que des mesures prises au niveau mondial pour contrôler les POP constituent une évaluation suffisante du risque

Evaluation du rapport coût-efficacité des plans d'action

La plupart des pays n'ont pas pu entreprendre une analyse coût-bénéfice de leurs plans d'action parce que:
ils n'avaient pas les compétences voulues et manquaient de directives méthodologiques en ce qui concerne le caractère préliminaire des inventaires

ils n'avaient pas d'informations précises sur le coût relatif des différentes options de gestion des POP, tels que:

Coûts comparatifs des différentes techniques de traitement et d'élimination

Coûts relatifs à l'entreposage et au transport écologiquement rationnels, coûts d'assurance et d'emballage



**PNUE/DFEM:
LE DEVELOPPEMENT DES PLANS NATIONAUX
DE MISE EN OEUVRE (PNMs) POUR LA GESTION
DES POLLUANTS ORGNIQUES PERSISTENTS
(POPs)**



**Atelier Régional sur les Leçons apprises et les Bonnes Pratiques en
vue de la Préparation des Plans Nationaux de Mise en Oeuvre
(PNMs)**

PROGRAMME

JOUR 1: Matinée

1 OUVERTURE DE LA REUNION

Le président ouvrira officiellement la séance.

2 ORGANISATION DE L'ATELIER

2.1 Organisation de l'atelier et adoption de l'agenda

Les organisateurs de l'atelier informeront les participants de la structure proposée pour l'atelier de travail

Le programme prévisionnel sera discuté et une version finale sera adoptée par les participants. Les propositions de sujets additionnels de discussion devront être formulés par écrit afin de faciliter leur insertion dans les points de discussion prévus aux points 4, 5 et 6 de l'agenda.

2.2 Présentation des participants

Les participants sont invités à se présenter à tour de rôle.

3 PRESENTATION DU PROJET PILOTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

3.1 Elaboration du PNM et Projet Pilote

- (i) Le contexte d'élaboration du PNM dans le cadre de la Convention de Stockholm.
- (ii) Structure du projet pilote: les activités nationales et les éléments communs du projet (« Umbrella »)
- (iii) Etat des lieux de l'élaboration des PNM dans la région.

3.2 Résumé des résultats obtenus lors des missions de récoltes de données. (Si disponible)

Un expert désigné par le PNUE entreprendra des missions auprès d'un nombre limité de pays de la région. Les missions devront rendre compte des leçons apprises au cours de la préparation du PNM et rapporter les sujets de préoccupation. Un résumé des résultats obtenus des missions conduites avant l'atelier régional sera présenté aux participants lors des discussions de groupe.

**4 DISCUSSION SUR LES LEÇONS APPRISSES ET LES BONNES PRATIQUES
DEVELOPPEES AU COURS DE LA PREPARATION DU PNM**

Les participants sont invités à se rassembler en groupes de travail pour discuter des leçons apprises suite à leur propre expérience et pour identifier les bonnes pratiques développées au cours de la préparation du PNM

Chaque groupe de travail élira un président et un rapporteur responsable de présenter un rapport des résultats des discussions à la session plénière

Les discussions comprendront les sujets suivants:

4.1 Problèmes techniques dans l'élaboration du PNM

3 groupes de travail se formeront ainsi:

<i>Thème du groupe de travail</i>	<i>Sujets proposés pour alimenter les discussions</i>
GT1 Préparation des inventaires POPs et bilan des performances nationales	<p>Meilleure pratique pour:</p> <ul style="list-style-type: none">L'acquisition de l'information pour les inventaires POP grâce à l'assistance des parties prenantes;La présentation et validation de l'information des inventaires;La définition des capacités nationales pour la gestion des POP;L'évaluation des besoins supplémentaires nécessaires pour réaliser les actions prioritaires; <p>Les procédures à définir pour continuer le travail nécessaire à l'amélioration et à la précision des inventaires</p> <p>Disponibilité et justesse des directives et de la formation</p>
GT2 Définition des priorités nationales POP pour les relier au développement des priorités nationales et des Plans d'Action	<p>Les procédures pour discerner les liens entre les objectifs POP "techniques" et les politiques nationales et les stratégies</p> <p>La détection des approches alternatives et la détermination des plus adéquates</p> <p>Les procédures les plus performantes pour la préparation des Plans d'action nationaux</p> <p>L'utilisation des capacités développées au cours des activités habilitantes pour catalyser de plus grandes améliorations dans la gestion des produits chimiques</p>

GT3	Impacts des POPs et les coûts et bénéfices résultants de l'action	<p>Meilleure pratique pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> L'identification des groupes de gens et de l'environnement menacés par les risques des POP; La détermination des impacts des produits chimiques POP; L'appréciation des coûts et bénéfices de l'utilisation des POP et des alternatives non POP; La prise en compte de l'efficacité des coûts dans la planification des actions ; <p>Disponibilité et justesse du matériel de directives, de formation et d'appui</p>
------------	--	--

JOUR 2: Matinée

4.1 Les groupes de travail 1, 2 et 3 rapportent leurs résultats à la séance plénière (cont) pour discussion

JOUR 2: Après-midi

4.2 **Gestion et Problèmes transversaux**
3 groupes de travail se formeront ainsi:

<i>Thème du groupe de travail</i>	<i>Sujets proposés pour alimenter les discussions</i>
GT4	Gestion de projet et organisation des opérations
	<p>La conception de projet et sa pertinence</p> <p>La planification performante, administration, organisation et coordination de la préparation du PNM</p> <p>Atteindre les objectifs du projet, s'adapter aux changements de circonstances et flexibilité opérationnelle.</p> <p>Disponibilité et justesse du support de directives, de formation et d'appui pour les responsables du projet ainsi que leurs équipes</p> <p>Le rôle et la valeur des consultants internationaux et régionaux</p> <p>Le rôle des consultants non gouvernementaux, des ONG et des autres parties prenantes dans les activités du projet.</p> <p>Les meilleures pratiques pour l'information au public et l'éducation, en particulier pour toucher les plus vulnérables.</p>

<p>GT5</p> <p>Les mécanismes de coordination, la participation des parties prenantes, l'engagement et la responsabilité</p>	<p>Développer et maintenir le soutien gouvernemental, l'engagement des parties prenantes et leur soutien</p> <p>Gagner et maintenir le soutien interministériel et sa coopération, partager l'information et la connaissance</p> <p>Les meilleures pratiques des Comités Nationaux de Coordination – leur rôle persévérant et l'engagement pour le développement du PNM</p> <p>Identifier et travailler avec les ONG et les autres parties prenantes non gouvernementales</p> <p>Les mécanismes de partage de l'information et la consultation avec les parties prenantes</p> <p>Développer des actions au-delà du ministère "concerné"</p> <p>Les procédures performantes pour gagner l'endossement du PNM et des plans d'action par les parties prenantes et le gouvernement</p>
<p>GT6</p> <p>Législation & réglementation, contrôle & exécution</p>	<p>Meilleures pratiques et approches pour:</p> <p>Revoir la législation et la réglementation pour se conformer aux obligations de la Convention</p> <p>Identifier les options pour contrôler et interdire les POP</p> <p>Éliminer le commerce illégal et non intentionnel des produits chimiques et autres produits POP</p> <p>Coordonner au niveau national et provincial la gestion et le contrôle des POP</p> <p>Coordonner et coopérer au niveau régional et international</p> <p>Gérer les produits chimiques et les déchets concernés par d'autres accords environnementaux, en trouvant des synergies d'efficacité des coûts, en particulier dans les petits départements</p> <p>Continuer des actions au-delà des "activités habilitantes"</p> <p>La valeur des plans volontaires de gestion des produits chimiques et leur contrôle – changer le comportement de l'industrie et des utilisateurs</p> <p>Encourager la responsabilité des entreprises et de la communauté concernant les impacts des POP sur la santé humaine et l'environnement</p>

JOUR 3: Matinée

- 4.2** Les groupes de travail 4, 5 et 6 rapportent leurs résultats à la séance plénière
(cont) pour discussion

JOUR 3: Après-midi

5 SUJETS DE PREOCCUPATIONS REGIONALES DANS L'ELABRATION DES PNMS

Les participants sont invités à se prononcer sur l'identification des sujets de préoccupations régionales dans l'élaboration des PNMs pour le respect des obligations requises par la Convention de Stockholm.

6 AUTRES SUJETS

D'autres sujets pertinents peuvent être soulevés et discutés

7 ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION

Les différents rapports des groupes de travail seront rassemblés pour former un premier rapport du séminaire. Ce dernier sera transmis et circulera pour commentaires et approbation des participants.

Le rapport détaillé fera partie du rapport global qui tirera les conclusions des résultats de tous les autres séminaires régionaux et des missions de récoltes de données réalisées dans le cadre du *projet pilote*.

Ce rapport global sera soumis comme document d'information à la deuxième Conférence des Parties de la Convention de Stockholm qui se tiendra à Genève du 1er au 5 mai 2006.

8 FIN DE LA REUNION

ANNEXE 2: RAPPORTS DES ATELIERS REGIONAUX (SUR CD)

- Annexe 2.1 Rapport de l'atelier régional pour l'Afrique anglophone
- Annexe 2.2 Rapport de l'atelier régional pour l'Afrique francophone [en français]
- Annexe 2.3 Rapport de l'atelier régional pour l'Afrique francophone [en anglais]
- Annexe 2.4 Rapport de l'atelier régional pour l'Asie
- Annexe 2.5 Rapport de l'atelier régional pour les Caraïbes
- Annexe 2.6 Rapport de l'atelier régional pour l'Europe centrale et orientale et pour l'Asie centrale
- Annexe 2.7 Rapport de l'atelier régional pour l'Amérique latine [en espagnol]
- Annexe 2.8 Rapport de l'atelier régional pour l'Amérique latine [en anglais]
- Annexe 2.9 Rapport de l'atelier régional pour le Pacifique